



Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC)

Faits saillants :

- Dans le cadre de notre engagement continu à intégrer les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) à notre processus de placement, Gestion de Placements TD Inc. (GPTD) a décidé de soutenir le [Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques \(GIFCC\)](#).
- En soutenant les recommandations du GIFCC et en utilisant les rapports du GIFCC, GPTD sera mieux outillée pour évaluer et gérer les occasions et les risques liés aux changements climatiques dans ses portefeuilles et ajouter potentiellement plus de valeur pour les investisseurs.

Q : En quoi consiste le GIFCC?

Le Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques a été mis sur pied par le Conseil de stabilité financière du G20 en 2015. Les recommandations formulées par le GIFCC sont un ensemble de lignes directrices volontaires visant à aider les entreprises à divulguer les risques importants liés aux changements climatiques. Les recommandations sont conçues pour fournir des renseignements clairs, comparables et uniformes entre les secteurs et les régions.

Les recommandations du rapport du GIFCC sont structurées en fonction de quatre thèmes clés :

- 1) **Gouvernance** : Communication de la gouvernance de l'entreprise à l'égard des occasions et des risques liés aux changements climatiques.
- 2) **Stratégie** : Divulcation des répercussions réelles et potentielles des occasions et des risques liés aux changements climatiques sur les activités, la stratégie et la planification financière de l'entreprise.
- 3) **Gestion des risques** : Rapports sur la façon dont l'entreprise repère, évalue et gère les risques liés aux changements climatiques.
- 4) **Mesures et objectifs** : Communication des mesures et des objectifs que l'entreprise utilise pour évaluer et gérer les occasions et les risques pertinents liés aux changements climatiques.

Les recommandations du GIFCC visant à améliorer l'efficacité des divulgations de l'information sur les changements climatiques ont été établies précisément pour favoriser des décisions plus éclairées en matière de placement, de crédit et de souscription d'assurance.

À ce jour, plus de 500 gestionnaires d'actifs se sont engagés à soutenir le GIFCC et à mobiliser les sociétés détenues pour qu'elles produisent des rapports conformes aux recommandations du GIFCC. On compte parmi eux BlackRock, Norges Bank et State Street, entre autres.

Q : Qu'est-ce que le soutien au GIFCC signifie pour GPTD?

Pour soutenir le GIFCC, GPTD s'est engagée à tirer parti des rapports du GIFCC produits par ses sociétés en portefeuille et les sociétés dans lesquelles elle envisage d'investir au moment de prendre des décisions de placement. GPTD encouragera également ses sociétés en portefeuille à produire des rapports du GIFCC dans le cadre de ses activités d'intendance et d'engagement.

Nous croyons que la production de rapports du GIFCC est une pratique gagnante pour les entreprises, peu importe le secteur ou la région, et qu'elle permettra à nos gestionnaires de portefeuille d'avoir un accès uniforme et complet aux données.

Enfin, GPTD produira ses propres divulgations relatives au GIFCC, séparément du rapport du GIFCC déjà produit annuellement par le Groupe Banque TD. Ce rapport permettra à nos clients de comparer notre sensibilisation aux risques liés aux changements climatiques et nos progrès à cet égard.

Q : En quoi le fait de soutenir le GIFCC nous aidera-t-il à mieux gérer les actifs pour le compte de nos clients?

GPTD est d'avis que l'intégration des facteurs liés aux changements climatiques dans ses processus de placement lui permet de mieux comprendre les occasions et les risques auxquels font face les sociétés détenues. L'utilisation des rapports du GIFCC nous permettra d'effectuer une évaluation plus rigoureuse des risques liés aux changements climatiques dans l'ensemble des entreprises et, au fil du temps, nous permettra de comparer les progrès réalisés par nos sociétés en portefeuille à l'égard de ces risques.

GPTD intégrera également les rapports du GIFCC dans son processus d'engagement, ce qui créera des occasions de discussions plus ciblées avec les sociétés détenues sur les domaines où, selon nous, des mesures plus rigoureuses en matière de risques liés aux changements climatiques sont nécessaires. En fin de compte, cela permettra à GPTD d'ajouter potentiellement plus de valeur pour les investisseurs.

L'uniformité et la disponibilité des rapports sur les risques liés aux changements climatiques constituent un défi depuis que les changements climatiques sont devenus un élément important de notre processus de placement. Les rapports du GIFCC concordent avec notre conviction que les risques liés aux changements climatiques sont importants et que les entreprises doivent reconnaître, comprendre et divulguer les risques liés aux changements climatiques associés à leurs activités. GPTD appuie tous les efforts visant à améliorer la quantité et la qualité des rapports disponibles.

Les renseignements aux présentes ont été fournis par Gestion de Placements TD Inc. à des fins d'information seulement. Ils proviennent de sources jugées fiables. Ces renseignements n'ont pas pour but de fournir des conseils financiers, juridiques, fiscaux ou de placement. Les stratégies fiscales, de placement ou de négociation devraient être étudiées en fonction des objectifs et de la tolérance au risque de chacun.

Les placements dans les fonds communs de placement peuvent être assortis de commissions, de commissions de suivi, de frais de gestion et d'autres frais. Avant d'investir, veuillez lire l'aperçu du fonds et le prospectus, car ils contiennent des renseignements détaillés sur les placements. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis ni assurés; leur valeur fluctue souvent et le rendement passé peut ne pas se reproduire.

Le présent document peut contenir des déclarations prospectives qui sont de nature prévisionnelle et pouvant comprendre des termes comme « prévoir », « s'attendre à », « compter », « croire », « estimer » ainsi que les formes négatives de ces termes. Les déclarations prospectives sont fondées sur des prévisions et des projections à propos de facteurs généraux futurs concernant l'économie, la politique et les marchés, comme les taux d'intérêt, les taux de change, les marchés boursiers et financiers, et le contexte économique général; on suppose que les lois et règlements applicables en matière de fiscalité ou autres ne feront l'objet d'aucune modification et qu'aucune catastrophe ne surviendra. Les prévisions et les projections à l'égard d'événements futurs sont, de par leur nature, assujetties à des risques et à des incertitudes que nul ne peut prévoir. Les prévisions et les projections pourraient s'avérer inexactes dans l'avenir. Les déclarations prospectives ne garantissent pas les résultats futurs. Les événements réels peuvent différer grandement de ceux qui sont exprimés ou sous-entendus dans les déclarations prospectives. De nombreux facteurs importants, y compris ceux énumérés plus haut, peuvent contribuer à ces écarts. Vous ne devriez pas vous fier aux déclarations prospectives.

Les Fonds Mutuels TD et les portefeuilles du Programme de gestion d'actifs TD sont gérés par Gestion de Placements TD Inc., une filiale en propriété exclusive de La Banque Toronto-Dominion, et sont offerts par l'entremise de courtiers autorisés.

^{MD} Le logo TD et les autres marques de commerce sont la propriété de La Banque Toronto-Dominion ou de ses filiales.